



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/22
27 février 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trentième réunion
Montréal, 29-31 mars 2000

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le Secrétariat du Fonds a reçu les demandes de coopération bilatérale ci-après:

TITRE DU PROJET	AGENCE BILATÉRALE
Projet ne portant pas sur des investissements pour le bromure de méthyle en Géorgie et en Moldavie	Canada
Récupération et recyclage pour le secteur des climatiseurs d'automobiles à Cuba	Canada
Projet d'élimination en phase finale pour la reconversion des systèmes de climatisation dans le secteur hospitalier à Cuba (Allemagne comme coordonnateur, avec le Canada, la France et l'ONUDI) (retiré)	Canada
Établissement de banques nationales de halons en contexte régional dans les pays d'Asie occidentale (Allemagne comme coordonnateur, avec la France et le DTIE du PNUE)	France
Projet d'élimination en phase finale pour la reconversion des systèmes de climatisation dans le secteur hospitalier à Cuba (Allemagne comme coordonnateur, avec le Canada, la France et l'ONUDI) (retiré)	France
Projet de démonstration de modifications en rattrapage au Sénégal	France
Demande de financement pour la préparation d'un projet d'élimination du bromure de méthyle au Kenya	Allemagne
Demande d'identification et de formulation d'un projet d'investissement dans le secteur des halons au Maroc	Allemagne
Établissement de banques nationales de halons en contexte régional dans les pays d'Asie occidentale (Allemagne comme coordonnateur, avec la France et le DTIE du PNUE)	Allemagne
Réseau national de récupération et de recyclage en Syrie	Allemagne
Projet d'élimination en phase finale pour la reconversion des systèmes de climatisation dans le secteur hospitalier à Cuba (Allemagne comme coordonnateur, avec le Canada, la France et l'ONUDI) (retiré)	Allemagne
Préparation d'un projet dans le secteur de la mousse au Brésil (retiré)	Allemagne
Projet d'adaptation en rattrapage dans le secteur des hydrocarbures au Sénégal	Suisse

1. Treize (13) demandes de coopération bilatérale totalisant 3 529 389 \$US ont été soumises à la 30^e réunion par les agences bilatérales canadiennes et allemandes. Deux projets devaient être retirés par la suite. Ce document énumère les projets soumis au Comité exécutif, ventilés par agence bilatérale.

2. Les agences bilatérales ont de plus en plus tendance à se joindre à d'autres agences bilatérales ou à des agences d'exécution pour réaliser un projet. Aux fins de la comptabilité et pour les rapports d'étapes, la participation de chaque agence bilatérale compte pour un projet séparé. Une même activité peut donc être présentée au Comité dans plusieurs documents pour chacune des agences bilatérales ou des agences d'exécution.

3. Le tableau 1 présente un aperçu de la valeur et du nombre de demandes soumises au Comité exécutif par chaque agence bilatérale.

Tableau 1

**VALEUR ET NOMBRE DE PROJETS POUR LA COOPÉRATION BILATÉRALE, PAR
AGENCE BILATÉRALE**

Agence bilatérale	Montant demandé	Nombre de projets
Canada	175 000 \$US	2
France	201 578 \$US	2
Allemagne	1 039 971 \$US	4
Suisse	83 930 \$US	1
TOTAL	1 500 479 \$US	9

DEMANDES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Introduction

4. Le gouvernement du Canada a présenté des demandes de coopération bilatérale pour des projets à Cuba, un projet en Géorgie et un en Moldavie. Un projet à Cuba a été retiré. Le montant demandé ne dépasse pas 20 % de la contribution totale du Canada pour l'année 2000.

5. Le tableau 2 regroupe les demandes du Canada en indiquant le titre du projet, le pays visé à l'article 5 bénéficiaire, le montant demandé, le montant recommandé et la présence ou l'absence de condition liée à la recommandation. Le total des montants recommandés, une fois qu'ils auront été approuvés par le Comité exécutif, devrait être défalqué de la contribution du Canada pour l'année 2000, conformément à la Décision 28/11(b) selon laquelle le Comité est convenu de déduire les modifications convenues à la 28^e réunion des montants à approuver.

Tableau 2

DEMANDES PRÉSENTÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET RECOMMANDATION

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)	Condition
Projet ne portant pas sur des investissements pour le bromure de méthyle	Géorgie et Moldavie	120 000 \$US	À venir	
Récupération et recyclage dans le secteur des climatiseurs d'automobiles (MAC)	Cuba	55 000 \$US	À venir	
TOTAL		175 000 \$US	À venir	

PROJET NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS SUR LE BROMURE DE MÉTHYLE EN GÉORGIE ET EN MOLDAVIE

6. Ce projet intégrerait la Géorgie et la Moldavie, deux pays visés à l'Article 5 de la CEIT, à un projet plus vaste d'envergure régionale sur le bromure de méthyle en Europe orientale, projet lancé par le DTIE/PNUE grâce à un financement du Fonds pour l'environnement mondial. Le projet qui doit être réalisé par le DTIE/PNUE comprend une initiative régionale pour aider des pays non visés par l'Article 5 à éliminer rapidement le bromure de méthyle, sur la base du besoin d'aide identifié. Il comportera l'élaboration et la traduction de matériel de sensibilisation du public, de projets de démonstration, d'activités de formation régionales et de la préparation d'une politique d'élimination du bromure de méthyle.

OBSERVATIONS

7. Le PNUE n'a pas présenté de demande pour l'atelier du PNUE dans son programme de travail ou dans son plan d'activités. Si le Comité devait approuver des demandes qui vont au-

delà des plans d'activités, il approuverait du même coup un financement qui dépasse le budget de cette année.

8. Comme le relève le commentaire du Secrétariat sur le plan d'activités du Canada pour l'année 2000, le projet d'enquête sur la consommation de bromure de méthyle pourrait poser problème car la Moldavie a fait état d'une consommation nulle de bromure de méthyle pour les années 1996, 1997 et 1998. Le Canada a indiqué qu'il cherchait à élucider les informations portant sur le bromure de méthyle dans ces deux pays.

RECOMMANDATION

9. À venir.

PROJET DE RÉCUPÉRATION ET DE RECYCLAGE DANS LE SECTEUR DES CLIMATISEURS D'AUTOMOBILES (MAC)

10. À sa 29^e réunion, le Comité exécutif a approuvé le plan de gestion des frigorigènes pour Cuba soumis par le gouvernement du Canada au titre de la coopération bilatérale. Le projet comprenait quatre volets : (i) application et exécution des réglementations; (ii) formation de techniciens en réfrigération; (iii) formation d'agents des douanes; et (iv) réalisation d'un projet de récupération et de recyclage pour le secteur des climatiseurs d'automobiles. Le Comité exécutif a toutefois décidé de reporter sa décision sur le projet de récupération et de recyclage jusqu'au dépôt d'une proposition remaniée (Décision 29/30).

11. Sur la base de données de 1998, on estime que la consommation de CFC dans le secteur des climatiseurs d'automobiles à Cuba atteint quelque 60 tonnes de SAO, soit 10% de la consommation totale dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation (665 tonnes PAO).

12. Ce projet vise à réduire la consommation et les émissions de CFC dans le secteur des climatiseurs d'automobiles, à réduire les fuites des équipements de climatisation durant l'entretien, à introduire le recyclage des frigorigènes comme bonne pratique dans le secteur des climatiseurs d'automobiles et à récupérer les CFC recyclés des voitures, des camions et des autobus.

13. Le gouvernement du Canada a proposé de ne pas procéder à la réalisation du projet tant que n'auront pas été mises en place les normes réglementaires et législatives proposées par le gouvernement de Cuba, telles qu'approuvées dans le PGF.

OBSERVATIONS

14. Le Comité exécutif a approuvé lors de sa 15^e réunion un projet de récupération et de recyclage des frigorigènes (incluant un programme de formation sur les pratiques de récupération/recyclage) à Cuba et a alloué au PNUD \$US 169 000 pour son exécution. Le

programme de formation a été mis en œuvre, et les appareils pour la récupération et les unités de recyclage ont été livrés. Le Canada a reçu du PNUD la confirmation que ce projet ne comportait que des installations fixes et que le secteur des climatiseurs d'automobiles n'était pas touché.

RECOMMANDATION

15. Le Comité exécutif est invité à examiner la demande de fonds additionnels pour le projet de récupération et de recyclage dans le secteur des climatiseurs d'automobiles.

DEMANDES SOUMISES PAR LE GOUVERNEMENT DE LA FRANCE

Introduction

16. Le gouvernement français a présenté des demandes pour des projets de coopération bilatérale à Cuba, au Sénégal et en Asie occidentale. (Le projet soumis pour Cuba a été retiré par la suite.) Le montant demandé ne dépasse pas 20% de la contribution totale de la France pour l'année 2000.

17. Le tableau 3 présente les demandes de la France en indiquant le titre du projet, le pays, le montant demandé, le montant recommandé et la présence ou l'absence de condition liée à la recommandation. Le total des montants recommandés, une fois qu'ils auront été approuvés par le Comité exécutif, devrait être défalqué de la contribution de la France pour l'année 2000.

Tableau 3

DEMANDES SOUMISES PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)	Condition
Établissement de banques nationales de halons en contexte régional (Allemagne comme coordonnateur, avec la France et le DTIE/PNUE)	Asie occidentale	158 813	À venir	
Démonstration d'adaptation en rattrapage	Sénégal	42 765	À venir	
TOTAL		201 578	À venir	

ÉTABLISSEMENT DE BANQUES NATIONALES DE HALONS DANS LE CONTEXTE RÉGIONAL DE L'ASIE ORIENTALE (ALLEMAGNE COMME COORDONNATEUR, AVEC LA FRANCE ET LE DTIE/PNUE)

18. Cette demande est étudiée dans les observations sur les demandes présentées par le gouvernement allemand.

DÉMONSTRATION D'ADAPTATION EN RATRAPAGE AU SÉNÉGAL

19. Cette demande est étudiée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/32, Propositions de projets au Sénégal.

DEMANDES DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE

Introduction

20. Le gouvernement de l'Allemagne a présenté des demandes de coopération bilatérale pour des projets au Brésil, à Cuba, au Maroc, en Syrie et en Asie occidentale. (Les projets soumis pour le Brésil et Cuba ont été retirés par la suite.) Le montant demandé ne dépasse pas 20% de la contribution totale de l'Allemagne pour l'année 2000.

21. Le tableau 4 regroupe les demandes de l'Allemagne en indiquant le titre du projet, le pays, le montant demandé, le montant recommandé et la présence ou l'absence de condition liée à la recommandation. Le total recommandé, une fois qu'ils auront été approuvés par le Comité exécutif, devrait être défalqué de la contribution de l'Allemagne pour l'année 2000.

Tableau 4

DEMANDES DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)	Condition
Demande de financement pour la préparation d'un projet d'élimination du bromure de méthyle	Kenya	15 096	À venir	
Demande d'identification et de formulation d'un projet d'investissement dans le secteur des halons	Maroc	30 180	À venir	
Réseau national de récupération et recyclage	Syrie	823 782	823 782	
Établissement de banques nationales de halons en contexte régional (Allemagne, centre de liaison, avec la France et le DTIE/PNUE)	Asie occidentale	170 913	À venir	
TOTAL		1 039 971	À venir	

DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LA PRÉPARATION D'UN PROJET D'ÉLIMINATION DU BROMURE DE MÉTHYLE

22. Le gouvernement du Kenya a demandé au GTZ de réaliser un projet d'élimination dans le secteur du bromure de méthyle pour permettre au Kenya de respecter ses engagements de gel pour l'année 2002. Le projet a pour but d'élaborer un projet complet d'élimination du bromure de méthyle dans la culture maraîchère. Le GTZ a relevé que les cultures les plus importantes au Kenya sont celles de fleurs coupées (1998: 110 tonnes), de légumes (1998: 42 tonnes) et de fraises (1998:15 tonnes). Le projet coûterait 15 096 \$US.

OBSERVATIONS

23. L'ONUDI a reçu du financement pour un projet de démonstration sur la culture des fleurs à couper. Ce projet ne portait pas sur la culture des légumes et des fraises.

24. Le document sur les retards d'exécution soumis à la présente réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/16) soulève la question de savoir s'il y a lieu d'approuver de nouveaux projets pour le Kenya tant et aussi longtemps que n'aura pas été réglée l'exemption des frais d'entreposage imposées à l'équipement fourni grâce aux ressources du Fonds multilatéral.

RECOMMANDATION

25. À venir.

DEMANDE D'IDENTIFICATION ET DE FORMULATION D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DES HALONS

26. Le gouvernement du Maroc a demandé au GTZ d'entreprendre des activités préparatoires à des projets potentiels dans le secteur des halons. Le projet a pour objectif d'entreprendre une étude complète de la consommation de halons au Maroc, d'identifier les utilisateurs, et de recueillir des données sur les stocks/capacités de production installées de cette substance dans le pays. Le projet fournirait les renseignements nécessaires pour déterminer les besoins d'installations de récupération et de recyclage des halons dans le pays, la nécessité d'un projet de démonstration et la mise sur pied d'une banque de halons. L'Allemagne demande \$US 30 180 pour cette activité.

OBSERVATIONS

27. Les dernières données communiquées par le Maroc au Secrétariat de l'Ozone au titre de l'Article 7 indiquent qu'en fonction d'une consommation de 10 tonnes PAO pour l'année de base, la consommation de halons du Maroc est actuellement nulle. Le niveau du gel a été fixé pour le Maroc à 7 tonnes PAO. Il s'agit là d'une moyenne des niveaux de consommation indiqués de 21 tonnes PAO pour 1995, 0 tonne PAO en 1996 et 0 tonne PAO en 1997. Le dernier niveau de consommation est donc de 0 tonne PAO.

28. Les lignes directrices relatives au stockage des halons se fondent toutefois sur la capacité installée. Il ne semble cependant pas que le Maroc ait des difficultés à respecter le gel pour les halons et la capacité installée pourrait être très faible. Dans le cas des pays où la capacité installée est faible, ces lignes directrices autorisent un financement unique de \$US 25 000 qui peut servir à l'acquisition d'équipement de recyclage ou comme mesure d'incitation pour la récupération des halons dans les systèmes existants, ou encore à la mise sur pied de programmes d'échange, selon le choix du pays bénéficiaire (Décision 18/22 (a) (iii)). Les coûts de la

préparation du projet peuvent résulter en une subvention pour le Maroc (\$US 25 000) qui correspondrait en gros au coût de la préparation du projet (\$US 30 180).

29. Le coût indiqué à la page de couverture diffère de celui qui apparaît sur le tableau des coûts par poste de dépense. Il faudrait aussi réviser le calcul des coûts imprévus. On a demandé au gouvernement allemand de l'Allemagne de préciser les coûts de la proposition et d'expliquer la nécessité de certains postes de dépense mais, au moment de rédiger ces lignes, on n'a pas reçu d'éclaircissements. Les coûts imprévus de 10% devraient être calculés exactement sur la base de 10% du total partiel.

RECOMMANDATION

30. À venir.

RÉSEAU NATIONAL DE RÉCUPÉRATION ET DE RECYCLAGE EN SYRIE

31. Le projet vise la mise sur pied d'un plan de récupération et de recyclage des frigorigènes comprenant des systèmes de récupération pour 450 ateliers d'entretien en réfrigération commerciale et 40 systèmes de récupération et de recyclage pour des ateliers d'entretien de climatiseurs d'automobiles (MAC) et la création d'un centre de régénération des frigorigènes. Le coût total du projet est de \$US 823 782.

OBSERVATIONS

32. Le projet était un élément constitutif du plan de gestion des frigorigènes pour la Syrie qui avait été approuvé par le Comité exécutif à sa 29^e réunion (UNEP/OzL.Pro/ExCom/29/65). Comme la contribution bilatérale totale du gouvernement allemand pour 1999 excédait le niveau admissible de 20%, le projet a été reporté. Le gouvernement allemand a donc soumis de nouveau le projet à titre de contribution bilatérale pour l'année 2000.

RECOMMANDATION

33. L'approbation globale du projet tel que soumis est recommandée.

ÉTABLISSEMENT DE BANQUES NATIONALES DE HALONS EN CONTEXTE RÉGIONAL

34. L'Allemagne et la France ont reçu une demande officielle des gouvernements du Bahreïn, du Liban, du Qatar et du Yémen en vue de l'identification, la préparation et la mise sur pied de banques nationales de halons dans un contexte régional. Les activités prévues

comprennent: la formulation d'un plan de gestion régional de stockage des halons, l'organisation d'un atelier pour présenter les résultats et les diffuser dans les pays de la région, et la démonstration de l'utilisation de produits de remplacement et de la récupération et du recyclage des halons. Le DTIE/PNUE animerait l'atelier. Le projet vise les objectifs suivants: sensibiliser le public au problème de l'appauvrissement de l'ozone, prendre l'engagement d'éliminer l'utilisation de halons nouvellement produits, réduire les émissions et les utilisations non essentielles de halons, encourager le stockage et le recyclage des halons, et éliminer le besoin de halons nouvellement produits.

OBSERVATIONS

35. Comme l'indique le tableau ci-après, aucun des pays ne dispose d'un niveau élevé de capacité installée (1000 TM de halon-1211 et 250 TM de halon-1301). De même, aucun d'eux ne dispose d'un niveau moyen de capacité installée (un des halons aurait un niveau élevé de capacité installée). En fait, les quatre pays sont tous admissibles à un financement de \$US 25 000 qui pourrait servir à l'acquisition d'équipement de recyclage ou de mesure d'incitation à la récupération des halons dans les systèmes en place ou encore à l'établissement de programmes d'échange, selon le choix du pays bénéficiaire.

Pays	Capacité installée pour le Halon-1211 (tonnes TM)	Capacité installée pour le Halon-1301 (tonnes TM)
Liban	5,9	51,2
Bahreïn	8,3	87,0
Yémen	1,4	50,3
Qatar	0,2	205,1

36. Le niveau de capacité installée est important car les pays qui ont un niveau peu élevé de capacité installée ne sont admissibles qu'à un financement unique de \$US 25 000, en vertu de la Décision 18/22. Une des raisons à l'appui de cette décision a été que les pays ayant une capacité installée peu élevée pourraient ne pas être en mesure d'assurer la viabilité des banques de halons; la durabilité des projets est sujette à caution.

37. Le projet semble constituer en partie une activité de préparation de projet puisque l'un de ses volets a pour but d'étudier le besoin de projets de démonstration. L'étude d'un plan de gestion des banques de halons a déjà été subventionnée (\$US 35 000) et réalisée par la France et l'Allemagne. Tous les utilisateurs devraient être connus et les projets de démonstration devraient être étudiés avant les projets de récupération et de recyclage, puisque les lignes directrices préconisent l'application d'interdiction dans les six mois qui suivent l'établissement de centres de régénération. Il faudrait donc que les utilisateurs aient reçu les projets de démonstration ou les projets de reconversion avant que les importations ne soient interdites.

38. La proposition indique en outre que le plan de gestion des banques de halons pourrait être exécuté au moyen de la régénération des halon-1301 et halon-1211. La Décision 18/22 stipule que les pays à niveau élevé de capacité installée seraient autorisés à obtenir des installations de régénération des halon-1301 et halon-1211 (Décision 18/22, para. a (ii)). Aucun des pays visés ne répond à ce critère.

39. La proposition laisse aussi entendre qu'il y aurait d'autres activités, telles que l'établissement des besoins en halon-1211 pour l'entretien, l'assistance pour la modification des codes et des normes, la diffusion d'informations et de technologies, la tenue d'ateliers avec des associations de sécurité incendie, la conception et la formulation de cadres juridiques et économiques, et la formation d'agents des douanes pour la surveillance et le contrôle des halons. Ces activités ne sont pas couvertes par les lignes directrices mais plutôt par les publications du PNUE conçues comme des guides autodidactes.

40. Comme indiqué précédemment, le Comité exécutif a déjà approuvé \$US 35 000 à sa 28^e réunion pour une étude sur les niveaux de capacité installée de ces pays. La proposition alors soumise prévoyait un coût de 40 000 \$US additionnels pour la formulation d'un plan de gestion des stocks de halons, étude à faire dans le pays par des experts-conseils nationaux et internationaux. Cette activité résulterait en un double comptage.

41. L'objectif de l'atelier prévu dans la proposition pour \$US 79 100 est d'assurer une coordination sur la base des réseaux existants. Comme le financement des réseaux régionaux est couvert par le Fonds multilatéral, cela aussi ferait double emploi.

42. En outre, le PNUE demande \$US 100 000 pour des ateliers sur les SAO destinés aux forces armées d'Asie occidentale. La consommation de SAO par les forces armées est constituée en majeure partie de halons.

43. On ne voit pas très clairement ce qu'on entend dans cette proposition par banque régionale de halons. La proposition demande le même équipement pour chacun des pays. Il ne semble pas y avoir de regroupement des activités en vue d'établir une banque régionale sauf dans le cas de l'atelier. La seule autre référence à une approche régionale tient au fait que ces pays appartiennent à une même organisation commerciale.

44. Le Secrétariat a communiqué les observations ci-dessus à l'Allemagne, mais au moment de la rédaction du présent document, il n'a pas encore reçu de réponse.

RECOMMANDATION

45. À venir

.

DEMANDES DU GOUVERNEMENT DE LA SUISSE

Introduction

46. Le gouvernement de la Suisse a présenté une demande de coopération bilatérale pour un projet au Sénégal. Le montant demandé ne dépasse pas 20% de la contribution totale de la Suisse pour l'année 2000.

47. Le tableau 5 présente les demandes de la Suisse en indiquant le titre du projet, le pays, le montant demandé, le montant recommandé et la présence ou l'absence de condition liée à la recommandation. Le total recommandé, une fois qu'ils auront été approuvés par le Comité exécutif, devrait être défalqué de la contribution de la Suisse pour l'année 2000.

Tableau 5

DEMANDES DU GOUVERNEMENT DE LA SUISSE ET RECOMMANDATIONS

Titre du projet	Pays	Montant demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)	Condition
Projet d'adaptation en rattrapage dans le secteur des hydrocarbures	Sénégal	83 930	EG	
TOTAL		83 930		

ADAPTATION EN RATRAPAGE DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES AU SÉNÉGAL

48. Cette demande est traitée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/32, Propositions de projets au Sénégal.